

**Bureau****Compte rendu succinct****des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil**

Affiché au siège de la CAGB le : 28/02/2014	Séance du lundi 24 février 2014 qui s'est déroulée au Grand Besançon - La City - Salle 101	Visé par : Le Directeur de l'Administration Générale, Jean-Philippe DEMILLIER
---	---	--

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 28 mars 2013, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES**Liste des présents annexée****RELEVÉ DE DECISIONS**

Le Bureau s'est réuni le 24/02/2014 à 17h00 au Grand Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon**R. 0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 20/01/14**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le 1^{er} Vice-Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme M. Jean-Pierre TAILLARD comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Bureau du 20 janvier 2014.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°01 : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Finances

↳ R. 1.1.1 - Garanties d'emprunt - Compétence habitat (février 2014)

MM. MOYSE et STEPOURJINE ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garantie d'emprunt déposées en matière d'habitat par Habitat 25 et Grand Besançon Habitat pour un montant total de 3 130 451,00 €,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R. 1.1.2 - Convention de groupement de commandes pour achats, prestations et maintenance dans le domaine de l'audiovisuel

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la constitution du groupement de commandes entre le Ville de Besançon, la CAGB et le CCAS pour les achats, prestations et maintenance dans le domaine de l'audiovisuel,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention constitutive de groupement de commandes à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R. 1.1.3 - Convention de groupement de commandes pour la réalisation de supports de communication multimédia

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la mise en place d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et la Ville de Besançon pour la réalisation de supports de communication multimédia,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R. 1.1.4 - Convention de partenariat entre le Grand Besançon, la Ville de Besançon, l'Etablissement Français du Sang et l'Association pour le Don du Sang

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la convention de partenariat engageant le Grand Besançon à devenir partenaire du don du sang,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer de la convention de partenariat.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R. 1.1.5 - Soutien à une nouvelle initiative de la Ligue contre le Cancer en direction des jeunes

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le versement au Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer d'une subvention de 500 € en soutien à la « soirée concerts » du 20 février 2014.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R. 1.1.6 - Aide à la Jeune Chambre Economique sur ses actions en faveur de l'accès au logement des jeunes

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le versement d'une subvention de 600 € à la Jeune Chambre Economique dans le cadre de son action en faveur de l'accession au logement des jeunes.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Ressources humaines

↳ R. 1.2.1 - Ajustement technique - Renouvellement au poste de Chef du service Prévention et Relations usagers (catégorie A) au sein de la Direction Gestion des Déchets

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le recrutement pour une durée indéterminée d'un agent non titulaire sur le poste de chef du service Prévention et Relations usagers au sein de la Direction Gestion des Déchets à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R. 1.2.2 - Ajustement technique - Rémunération d'un agent en CDI

A l'unanimité, le Bureau :

- définit dans les conditions énoncées la rémunération afférente à l'emploi de Chargée de l'action foncière et immobilière qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant au contrat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R. 1.2.3 - Liste des Emplois Permanents (LEP)

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la mise à jour de la Liste des Emplois Permanents.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°05 : Culture, Tourisme, Sports

↳ R. 5.1 - CRR - Partenariats dans le cadre de la saison culturelle et artistique du Conservatoire 1^{er} semestre 2014

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les partenariats avec :
 - le FRAC, la RODIA et l'ISBA pour le concert « Une soirée de musique répétitive où l'on ne s'ennuie pas »,
 - le FRAC pour les projets « Mémoire et paraphrase » et « Innov Antiqua »,
 - l'université de Franche-Comté pour le spectacle « La grotte de Versailles »,
 - l'association Muses et Danses pour le spectacle dansé « Didon et Enée »
 - le théâtre de l'espace pour le ciné concert « Bri ka Brak »,
 - la compagnie Pernette pour le spectacle déambulatoire « jour de danse »,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions de partenariat entre le Grand Besançon et les partenaires concernés.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R. 5.2 - CRR - Partenariat entre les conservatoires du Grand Besançon, de Pays de Montbéliard Agglomération, de la communauté de l'Agglomération Belfortaine et de la ville de Dole pour l'organisation en commun de l'Unité de valeur dominante du Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) 2014

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le partenariat entre les Conservatoires du Grand Besançon, de Pays de Montbéliard Agglomération, de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine et de la Ville de Dole, portant sur l'organisation 2014 de l'Unité de Valeur dominante du Diplôme d'Etudes Musicales,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Bureau

Séance du lundi 24 février 2014

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 5.1, 5.2.

La séance est ouverte à 17h15 et levée à 18h00

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.2.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Jean-Yves PRALON, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD, M. Raymond REYLE, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Yves GUYEN (à partir du 1.2.1), Mme Annie MENETRIER (à partir du 1.2.1), M. Marcel FELT, M. Bernard GAVIGNET, M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, Mme Danièle POISSENOT (à partir du 1.2.1), M. Bernard MOYSE, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Patrick RACINE

Etaient absents : M. Nicolas GUILLEMET, M. Nicolas BODIN, M. Emmanuel DUMONT, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Frank MONNEUR, M. Claude PREIONI, M. Roland DEMESMAY, M. Pierre CONTOZ, M. Serge RUTKOWSKI

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre TAILLARD

Procurations de vote :

Mandants : C. PREIONI, JJ. DEMONET, P. CONTOZ

Mandataires : JY. PRALON, JC. ROY, D. HUOT

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Procès-verbal

Bureau

Séance du

Au Grand Besançon

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
Bureau
Séance du

- : - : - : - : - : - : -

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon	7
Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 20/01/14	7
Commission n°01 : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC	7
Finances	7
Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunt - Compétence habitat (février 2014)	7
Rapport n°1.1.2 - Convention de groupement de commandes pour achats, prestations et maintenance dans le domaine de l'audiovisuel	7
Rapport n°1.1.3 - Convention de groupement de commandes - pour la réalisation de supports de communication multimédia	8
Rapport n°1.1.4 - Convention de partenariat entre le Grand Besançon, la Ville de Besançon, l'Etablissement Français du Sang et l'Association pour le Don du Sang	8
Rapport n°1.1.5 - Soutien à une nouvelle initiative de la Ligue contre le Cancer en direction des jeunes	8
Rapport n°1.1.6 - Aide à la Jeune Chambre Economique sur ces actions en faveur de l'accès au logement des jeunes	8
Ressources humaines	9
Rapport n°1.2.1 - Ajustement technique - Renouvellement au poste de Chef du service Prévention et Relations usagers (catégorie A) au sein de la Direction Gestion des Déchets	9
Rapport n°1.2.2 - Ajustement technique - Rémunération d'un agent en CDI	9
Rapport n°1.2.3 - Liste des Emplois Permanents (LEP)	9
Commission n°05 : Culture, Tourisme, Sports	9
Rapport n°5.1 - CRR - Partenariats dans le cadre de la saison culturelle et artistique du Conservatoire 1 ^{er} semestre 2014	9
Rapport n°5.2 - CRR - Partenariats entre les conservatoires du Grand Besançon, de Pays de Montbéliard Agglomération, de la communauté de l'Agglomération Belfortaine et de la Ville de Dole pour l'organisation en commun de l'Unité de valeur dominante du Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) 2014	9

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Bureau Séance du lundi 24 février 2014

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon - La City - 4 rue Gabriel Plançon - 25 000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

La séance est ouverte à 17h15 et levée à 18h00.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance -
Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 20/01/14

M. BAULIEU.- J'ouvre la séance du Bureau.

Je vous propose de désigner Jean-Pierre TAILLARD comme secrétaire de séance. Le quorum est atteint. Les pouvoirs pour le Bureau sont les suivants : Claude PREIONI à Jean-Yves PRALON, Jean-Jacques DEMONET à Jean-Claude ROY et Pierre CONTOZ à Daniel HUOT.

Commission n°01 : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Finances

Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunt - Compétence habitat (février 2014)

Mme CRABBÉ-DIAWARA.- Il est proposé d'apporter une garantie d'emprunt à 4 demandes nouvellement déposées en matière d'habitat pour un montant total de 3 130 451,00 €. Pour ces demandes, il est vérifié que les ratios prudentiels et le règlement d'attribution des garanties d'emprunts sont respectés.

M. BAULIEU.- MM. MOYSE et STEPOURJINE ne prennent pas part au vote. Pas d'observation ? Le rapport est adopté.

Rapport n°1.1.2 - Convention de groupement de commandes
pour achats, prestations et maintenance dans le domaine de l'audiovisuel

Mme CRABBÉ-DIAWARA.- Il est proposé de constituer un groupement de commandes entre la CAGB, la Ville de Besançon et le CCAS en vue de passer des marchés pour des achats, prestations et maintenance dans le domaine de l'audiovisuel. Un rapport vous a été remis sur table : les modifications portent sur l'article 10 de la convention.

M. BAULIEU.- La CAGB est le coordonnateur de ce groupement. Le rapport est adopté.

Rapport n° I.1.3 - Convention de groupement de commandes -
pour la réalisation de supports de communication multimédia

Mme CRABBÉ-DIAWARA.- Après examen des résultats du groupement de commandes relatif à la réalisation de reportages audiovisuels, et en raison d'évolutions technologiques qui rendent la réalisation de films d'animation plus facile, il est proposé de ne pas reconduire le marché de production vidéo existant et de relancer une consultation commune Ville de Besançon / Grand Besançon, portant sur la réalisation de supports de communication multimédia. Pour cela, la mise en place d'un groupement de commandes spécifique est nécessaire.

M. BAULIEU.- Y a-t-il des remarques ? Le rapport est adopté.

Rapport n° I.1.4 - Convention de partenariat
entre le Grand Besançon, la Ville de Besançon,
l'Établissement Français du Sang et l'Association pour le Don du Sang

Mme CRABBÉ-DIAWARA.- Dans un contexte d'augmentation des besoins en transfusions depuis 2001, le Grand Besançon et la Ville de Besançon souhaitent devenir « Partenaires du don de sang ». Afin de formaliser ce partenariat, une convention est proposée entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, la Ville de Besançon, l'Établissement Français du Sang et l'Association pour le Don du Sang. Les quatre parties mettraient en œuvre des moyens pour encourager la population du territoire de la CAGB à donner son sang.

M. BAULIEU.- Pas d'observation ? Le rapport est adopté.

Rapport n° I.1.5 - Soutien à une nouvelle initiative
de la Ligue contre le Cancer en direction des jeunes

Mme CRABBÉ-DIAWARA.- La Ligue contre le Cancer a initié une nouvelle action de sensibilisation des jeunes âgés de 18 à 30 ans par le biais d'une soirée concerts, organisée à la Rodia. La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, déjà partenaire de la Ligue, se propose de soutenir spécifiquement cette action supplémentaire de la ligue par une subvention de 500 €.

M. BAULIEU.- Y a-t-il des remarques ? Le rapport est adopté.

Rapport n° I.1.6 - Aide à la Jeune Chambre Economique
sur ces actions en faveur de l'accès au logement des jeunes

Mme CRABBÉ-DIAWARA.- Dans le cadre de ses actions en faveur de l'accès au logement des jeunes, la Jeune Chambre Economique sollicite une aide de la part du Grand Besançon. Ces actions étant en cohérence avec le programme local de l'habitat (PLH) de l'agglomération, il est proposé d'accorder une subvention de 600 € à cette structure entièrement tournée vers l'insertion des jeunes dans le monde du travail.

M. BAULIEU.- Y a-t-il des remarques ? C'est adopté.

**Examen des rapports de la Commission n°01 (Finances)
qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté**

Ressources humaines

Rapport n°1.2.1 - Ajustement technique -
Renouvellement au poste de Chef du service Prévention et Relations usagers
(catégorie A) au sein de la Direction Gestion des Déchets

Mme CRABBÉ-DIAWARA.- Le contrat du Chef du service Prévention et Relations usagers au sein de la Direction Gestion des Déchets arrivant prochainement à échéance, il est proposé de le reconduire pour une durée indéterminée.

M. LE PRÉSIDENT.- Le rapport est adopté.

Rapport n°1.2.2 - Ajustement technique - Rémunération d'un agent en CDI

Mme CRABBÉ-DIAWARA.- Il est proposé de faire évoluer, dans le cadre d'un avenant, le contrat de la Chargée de l'action foncière et immobilière (agent non titulaire sur emploi permanent).

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'observation ? Le rapport est adopté.

Rapport n°1.2.3 - Liste des Emplois Permanents (LEP)

Mme CRABBÉ-DIAWARA.- Suite aux différents évolutions réglementaires et aux procédures de recrutements, il est proposé l'actualisation de la Liste des Emplois Permanents à la CAGB au 1^{er} février 2014 ; la Liste des Emplois Permanents intègre à la fois les créations de postes ainsi que les différents ajustements techniques délibérés au cours des dernières années.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des remarques ? C'est adopté.

**Examen des rapports de la Commission n°01 (Ressources Humaines) et n°02
qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté**

Commission n°05 : Culture, Tourisme, Sports

Rapport n°5.1 - CRR - Partenariats dans le cadre de la saison culturelle et artistique du
Conservatoire 1^{er} semestre 2014

M. PRALON.- A travers le projet d'établissement, nous avons fixé comme objectif l'organisation par le CRR d'une véritable saison culturelle dans et hors les murs, qui soit source de rayonnement régional et d'animation locale et qui intègre les actions d'animation du réseau des écoles de musique et les partenariats avec les autres événements culturels (festivals...).

Ce rapport présente le programme prévisionnel de la saison culturelle du CRR du 1^{er} semestre 2014 lié à un partenariat en en faisant ressortir les axes principaux, et les conventionnements à intervenir.

M. LE PRÉSIDENT.- Le rapport est adopté.

Rapport n°5.2 - CRR - Partenariats entre les conservatoires
du Grand Besançon, de Pays de Montbéliard Agglomération,
de la communauté de l'Agglomération Belfortaine et de la Ville de Dole
pour l'organisation en commun de l'Unité de valeur dominante du
Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) 2014

M. PRALON.- Dans le cadre de son rayonnement régional et de son rôle de tête de réseau des conservatoires de la Région Franche-Comté, le conservatoire organisera en 2014 le Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) en partenariat avec les Conservatoires à Rayonnement Départemental de Pays de Montbéliard Agglomération, de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine et de la Ville de Dole.

Le DEM se déroulera à la Cité des Arts dans l'auditorium du CRR et au CRD de Belfort en mai 2014. Les frais d'un montant prévisionnel total de 9 000 € TTC sont répartis entre les quatre conservatoires participants, au prorata du nombre d'élèves présentés (soit 6 450 € TTC pour le CRR du Grand Besançon).

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'observation ? Le rapport est adopté.

La séance est levée.